

# PRESS RELEASE



# COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

N° 59

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE  
LE MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1965.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui à New York que le Canada avait accepté de fournir dix observateurs de plus au Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies au Cachemire. Cette décision répond à une demande pressante du secrétaire général des Nations Unies. Les observateurs canadiens supplémentaires, qui doivent partir sur-le-champ pour le Cachemire, aideront les Nations Unies à s'acquitter des responsabilités accrues que leur impose la surveillance du cessez-le-feu et le repli des forces indiennes et pakistanaises sur les positions qu'elles occupaient avant les hostilités qui ont commencé le 5 août. C'est le Conseil de sécurité qui a ordonné ce repli, et les gouvernements du Pakistan et de l'Inde se sont engagés à obéir à l'ordre du Conseil.

Le Canada a déjà neuf observateurs militaires en service au Cachemire pour les Nations Unies, et il met à la disposition de celles-ci un avion "Caribou" de l'ARC ainsi qu'une équipe de l'ARC composée de huit hommes, qui assure le transport local du Groupe d'observateurs des Nations Unies.